

## Éditorial...

La reprise après l'été est dynamique même si des contraintes pèsent encore sur notre vie quotidienne. Elles sont néanmoins nécessaires pour garantir la sécurité collective et un itinéraire vers des jours meilleurs.

La démarche d'extinction de l'éclairage nocturne mise en œuvre maintenant depuis presque deux mois s'inscrit dans un plan d'action global visant à adopter un éclairage raisonné s'adaptant à nos vrais besoins pour rétablir pendant quelques heures un réel environnement nocturne. Ainsi, non seulement nous protégeons la faune nocturne, préservons la flore (pollinisateurs), réduisons significativement notre consommation d'électricité, mais aussi garantissons une meilleure qualité de vie. Du 16 août au 31 décembre 2021, dans un cadre expérimental, nous sommes dans la nuit de 23h00 à 6h00 et remettons la lumière des étoiles à la une !



Les effectifs du regroupement pédagogique intercommunal Narcastet-Rontignon sont à la hausse ; c'était attendu, même si l'Éducation nationale a bien tardé à le constater. La classe de grande section / cours préparatoire est à nouveau ouverte à Rontignon et a donc nécessité un plan B pour s'organiser, la troisième classe étant physiquement à construire. Soixante-douze enfants sont désormais répartis dans nos trois classes. Gaëlla a rejoint ses collègues enseignantes Claire et Isabelle et notre personnel (Karine, Sophie, Maryline et Élodie) a dû s'adapter à ce nombre tant pendant le temps scolaire que pour la garderie et le service de restauration. Le permis de construire est en cours d'instruction pour une perspective de travaux début 2022 et une livraison en début d'été prochain.

Le plan d'adressage de la commune est désormais ficelé et sur les rails ; exhaustif et normalisé, il a été conçu pour le moins de dérangements possibles et optimiser non seulement le déploiement de la fibre optique mais aussi faciliter tout ce qui est en lien avec la notion d'adresse : urgences (pompiers, SAMU), livraisons (colis, commandes en ligne), services (dépannages), le courrier, l'accès au patrimoine et enfin l'attractivité économique. Quand vous lirez ces lignes, la distribution des certificats d'adresse aura débuté et avec ce Reflets vous en recevrez notamment quand un changement vous concerne (numérotation nouvelle, changement de nom de rue). Votre adresse est désormais définitive, sûre et fiable. Le service national de l'adresse la connaît et le centre des impôts foncier l'a prise en compte.

Victor Dudret.

## focus sur notre patrimoine...

Quand on parle de patrimoine, il ne faut pas oublier le patrimoine naturel, riche sur notre commune. Le patrimoine est l'héritage du passé dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir. Nos patrimoines culturels et naturels sont deux sources irremplaçables de vie et d'inspiration.



La commune est drainée par le **Soust**, le **Canal des Moulins**, le ruisseau de **la Maison-Commune**, le ruisseau des **Bouries**, et par divers petits cours d'eau, constituant un réseau hydrographique de onze kilomètres.



Un site Natura 2000 et des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) sont définis sur la commune, avec notamment l'espace de la saligue (végétation typique qui habille toutes les zones marécageuses du Gave de Pau).

Les coteaux, espace majoritairement naturel et agricole, les espaces boisés, la Vallée Heureuse et les secteurs agricoles de la plaine forment les paysages de notre commune.



## Regards sur...

Un sourire, une histoire...



Depuis fin juillet, notre commune peut s'enorgueillir d'avoir une championne de France amateur de saut d'obstacles. En effet, à Barbaste (47), **Margret Tangerino** a décroché avec panache ce titre au bout d'une finale pleine de rebondissements. Cette victoire, elle la partage avec son partenaire équin, **Cornet Amour**. Cette association que Margret qualifie de coup de foudre entre elle et l'animal a commencé en 2019. Acharnée et travailleuse, Margret ne compte pas les heures, les jours d'entraînements pour que leur binôme arrive à ces résultats : championne d'Aquitaine en juin dernier et championne de France un mois plus tard. Elle sait rappeler que ces victoires sont dues non seulement au fruit de tous ces entraînements mais aussi au soutien inconditionnel de son mari Paolo et leur fils Oscar qui savent lui laisser du temps pour sa passion.

*Toutes nos félicitations à Margret et Cornet Amour*

Une association...

### Roulez Séniors... « l'essayer c'est l'adopter ! »

Mobilité, Autonomie, Solidarité, Convivialité sont les valeurs de Roulez Séniors.

« Depuis 15 ans, 30 chauffeurs bénévoles se relaient chaque jour de la semaine au volant du minibus Roulez Séniors pour faciliter l'autonomie des 250 adhérents que comptent les sept communes situées de chaque côté du Gave, dont Rontignon, » explique **Martine Pasquault**, présidente de l'association. Roulez Séniors est la solution solidaire de mobilité pour effectuer des courses de première nécessité sans le souci du transport et du stationnement en bénéficiant d'un service domicile-domicile unique en son genre. Roulez Séniors favorise le lien social dans chaque commune et contribue à rompre avec l'isolement. Elle conclut, "Essayer Roulez Séniors, c'est l'adopter !"



#### Comment fonctionne Roulez Séniors ?

Pour utiliser Roulez Séniors, **Michèle Picot**, contact de l'association à Rontignon, nous explique : 'il suffit de devenir adhérent de l'association (3 € par an) et de s'acquitter auprès du chauffeur d'une participation (1 à 3 € selon le kilométrage de la sortie). Le programme des sorties par zone est édité tous les trimestres. Sur le programme, figurent la date, la destination et le contact téléphonique du chauffeur bénévole, chargé de la sortie. Vous appelez ce dernier pour vous inscrire jusqu'à la veille de la sortie. Il fixera avec vous un horaire et viendra vous chercher à domicile puis il vous ramènera chez vous. Roulez Séniors fonctionne, bien entendu, dans le respect des règles sanitaires en vigueur'.

**Programme sur le site Internet de la commune de Rontignon ou en appelant le 05 59 82 01 27**

Un commerce, une entreprise...



Depuis 1999, **les Écuries de Barat\*** proposent des pensions pour des propriétaires équins. Elles se situent sur une ancienne exploitation agricole familiale. Au fil des années, **André Iriart** a développé l'activité, qui s'est étendue sur le coteau, grâce à la bienveillance et l'accord d'autres propriétaires qui ont loué ou prêté à titre gracieux moyennant l'entretien de ces terres agricoles (les propriétés Izard, Lacroix, Lucas, Pedestares, Hourdebaigt et Saint-Marty).

La pension est essentiellement tournée sur un élevage en liberté même si elle dispose d'une douzaine de box dont un de poulinaige. Une quarantaine de chevaux et de poneys sont répartis par groupe de 2 à 8 sur neuf parcelles où ils disposent d'abri, avec de l'eau (venant de sources naturelles) et de foin l'hiver fourni par **Alain Izard** (voisin des écuries). Également, sur

place les propriétaires ont tout ce dont ils ont besoin pour s'occuper et soigner leurs chevaux et poneys. Ils peuvent les entraîner avec un rond de longe et peuvent aussi avoir accès à une carrière (mise à disposition par **Carey et Vincent Lucas**).

À proximité, il y a le point de départ de nombreux itinéraires du plan local de randonnées. Un lieu où l'on se sent bien au cœur de notre beau hameau.

\* Barat est une appellation, un nom ancien que portaient les fermes sur le coteau au début du siècle dernier. Comme les fermes Martet, Sabaric, Izard, Bernata, Reyterou, Montalivet, Pedeboy, Claire, Suberbie, Berdot, Saint-Marty, Pere, Vignau, Gassioulou, Bordenave, Couteillou.

Les Écuries de Barat - 9 route du Hameau à Rontignon - 06 08 49 59 42 -  Écuries-de-barat



## Règles de bien vivre ensemble à Rontignon



1. Pas de brûlages verts issus des jardins : c'est interdit (article 84 du règlement sanitaire départemental). Les déchets doivent être apportés à la déchetterie d'Assat dont dépend le village.



2. Tout arrêt ou stationnement contraire aux dispositions du code de la route, constitue une infraction routière. Dans Rontignon, tout stationnement est interdit sur les trottoirs et les accotements de la rue des Pyrénées (arrêté municipal).



3. Après chaque ramassage des ordures ménagères (une fois par semaine) ou tri sélectif (une fois tous les quinze jours), n'oubliez pas de rentrer votre conteneur le jour même.



4. Un piéton doit pouvoir circuler sur les trottoirs. Veillez à ce que vos haies soient entretenues de manière à ce que celles-ci ne gênent pas.



5. Il faut entretenir devant son habitation : balayage et nettoyage. Les services municipaux ne sont pas là pour le faire à votre place.



6. Faites attention à votre chien, ne le laissez pas seul sur la voie publique. Il peut mettre en cause la sécurité publique et constitue un trouble de l'ordre public.



7. Toujours pour nos amis les chiens, l'aboïement excessif est considéré comme une nuisance sonore. Le propriétaire peut être sanctionné (code de la santé publique) pour trouble de voisinage.



8. Toute modification que vous souhaiteriez effectuer sur votre habitation ou clôture, doit d'abord commencer par une déclaration préalable de travaux à déposer en mairie.



9. Le bruit de voisinage est défini comme tout bruit portant atteinte, dans un lieu privé ou public, à la tranquillité du voisinage. Les bruits de 7h00 à 22h00 sont appelés des bruits diurnes et les bruits de 22h00 à 7h00 sont appelés des bruits nocturnes. En respectant ces heures, il en va d'une bonne entente entre tous même si la tolérance va de soi.



10. Le bruit de travaux ou jardinage est aussi défini comme un bruit portant atteinte à la tranquillité du voisinage. Petit rappel des horaires en vigueur :

- jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,
- samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00 uniquement.

# Éclairage public, pollution lumineuse et biodiversité : La nuit sous un autre jour.

Projet porté à l'échelle du Béarn par le Pôle Métropolitain Pays de Béarn.

*Depuis le 16 août 2021 et jusqu'au 31 décembre 2021, la commune de Rontignon procède à l'extinction de l'éclairage public de 23h00 à 6h00, à titre expérimental.*



Si éclairer est un élément de son pouvoir de police, un maire n'en a pas d'obligation. Toutefois, les installations lumineuses créent une responsabilité, celle de les entretenir. La lumière est utilisée pour tout, souvent sans limite, sans examen des besoins réels ou des multiples conséquences de cette croissance lumineuse chaque nuit, qui rompt le rythme biologique d'alternance naturelle du jour et de la nuit. Base sur laquelle le vivant évoluait depuis des milliards d'années. La pollution lumineuse appelle à de nouveaux choix dans chaque commune et à la solidarité écologique car la lumière se diffuse à très longue distance.

## Concept de trame noire



**Perte de visibilité du ciel nocturne : 60% des européens et 80% des Nord-Américains ne peuvent plus voir la voie lactée.**

## Enjeux de sécurité :

- 80% des cambriolages se font en journée pour les particuliers ;
- Moins de tapage nocturne sans éclairage ;
- Moins de dégradation du mobilier urbain et de tags.



## Pourquoi préserver la biodiversité ?

- **La biodiversité fournit des services** qu'aucune technologie ne peut remplacer (épuration de l'eau, de l'air, alimentation, médicaments, séquestration carbone, matériaux et ressources renouvelables, support de loisirs, de création, de bien-être).
- La biodiversité contient en elle des solutions permettant **d'adapter nos territoires au changement climatique**, on parle de **solutions fondées sur la nature**.



## Ouverture d'une troisième classe et nouvelle institutrice à Rontignon



En mars 2021, le conseil départemental de l'Éducation Nationale a acté l'ouverture d'une classe sur le regroupement pédagogique intercommunal (RPI) Rontignon-Narcastet pour la rentrée de septembre 2021. Un projet de construction de troisième classe étant en cours d'étude sur la commune de Rontignon, il a été décidé en concertation avec les maires et les directrices des deux écoles du RPI que cette création se ferait sur notre commune. Aussi, les élèves de CP ont-ils démarré leur année scolaire avec **Isabelle Ruitort** à l'école de Rontignon.



Cette rentrée est l'occasion de vous présenter **Gaëlla Ouatzerga** (vingt sept ans originaire d'Agen), qui, après avoir fait un master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation premier degré (MEEF 1<sup>er</sup> degré), devient la nouvelle institutrice sur la classe des petites et moyennes sections. Les premières impressions de maîtresse Gaëlla sont "l'équipe est dynamique, motivée et m'a facilement intégrée, j'ai reçu un très bon accueil".

Les photographies présentent la nouvelle classe provisoire aménagée pour l'occasion.

## Retour sur l'opération : **Nettoyons la nature !**



La commune de Rontignon s'est associée aux journées nationales « **Nettoyons la nature** » organisées par E.Leclerc®. Rendez-vous a été donné aux habitants samedi 25 septembre à 9h00 au foyer municipal pour nettoyer des zones identifiées par nos agents techniques municipaux.

Cette matinée a été l'occasion de mettre au propre les abords du stade, le parcours VTT, la route départementale, la Cassourade ou encore quelques chemins au pied des côteaux !



Une opération pour sensibiliser les petits comme les grands à l'environnement. Mais aussi l'occasion d'échanger autour d'un café et d'un goûter offert aux enfants.

Quelques heures et sacs remplis plus tard, tous ont regagné leur maison, contents d'avoir participé à cette opération de nettoyage de notre commune et d'être passés entre les gouttes !

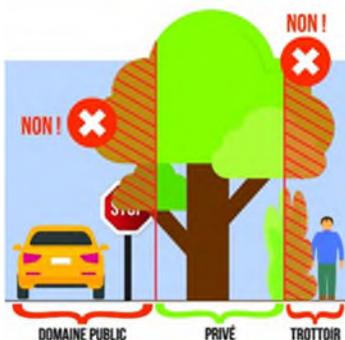


**Rendez-vous au printemps 2022  
pour une 2<sup>e</sup> édition !**



## Empiètement des végétaux sur la voie publique

**La règle est simple : ce n'est pas possible !** Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et de tailler ses arbustes et haies dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques pour qu'ils ne gênent pas le passage des piétons et qu'ils ne constituent pas un danger (racines sortant du trottoir, ronces à hauteur de cycliste, panneaux de signalisation masqués, visibilité diminuée aux intersections).



**Quelle taille ? La règle est simple :** rien ne doit dépasser sur la voie publique (taille verticale) !

**Et en hauteur ?** Là encore, la règle est simple :

- axe du tronc à **moins de deux mètres** de la limite de propriété : **deux mètres au plus** ;

- axe du tronc à **plus de deux mètres** de la limite de propriété : **hauteur libre** mais les branches ne doivent ni dépasser sur l'espace public, ni toucher les conducteurs aériens (téléphonie, électricité, fibre optique) ni restreindre l'efficacité de l'éclairage public.

**Et les chemins ruraux ?** Les arbres et les haies vives peuvent être plantés en bordure des chemins ruraux sans condition de distance. Cependant, les arbres, branches et racines qui avancent sur le sol des chemins ruraux

doivent être coupés par les propriétaires ou fermiers de manière à sauvegarder la commodité du passage et conserver le chemin.



Quel que soit le sinistre qui survient, **la responsabilité du propriétaire riverain peut être recherchée !**

# Informations...



L'association  
« CUISINE DE FRANCE  
ET D'AILLEURS »  
reprend ses activités  
culinaires à partir du  
**samedi 9 octobre 2021**

à 17h00 au foyer municipal de Rontignon.

Une séance découverte est prévue pour les personnes intéressées.

(merci de bien vouloir vous inscrire auparavant)

Pour tous renseignements :

Madame BUCQUET (05 59 82 00 18)



**CHUT !!!**

**SURPRISE!**

En plus de la boîte aux lettres du Père Noël qui retrouvera sa place devant la cantine, les lutins vous fabriquent une nouvelle surprise pour Noël...

**Rendez-vous le vendredi 3 décembre aux alentours de 18h30**  
autour d'un chocolat ou vin chaud pour la découverte !...



Dès ce mois d'octobre, le comité consultatif de l'action sociale (CCAS) de la commune s'associe au centre social Cap de Tout pour proposer aux habitants deux rendez-vous par mois :

- le 2<sup>e</sup> jeudi du mois de 15h00 à 17h30 à la mairie, **accompagnement au numérique**. Il vous sera proposé aides et conseils pour toutes vos démarches administratives en ligne. Cet accompagnement se fait sur rendez-vous ou en accès libre ;
- le 3<sup>e</sup> mardi du mois de 15h00 à 17h00 à la salle Arriou, les rendez-vous des Poivre et Sel. Autour d'un café, ce rendez-vous est un espace d'expression, d'échanges, d'initiatives, de propositions d'ateliers ou encore d'activités sportives ; autant de possibilités offertes aux seniors de la commune.

**Rendez-vous jeudi 14 octobre et mardi 19 octobre pour découvrir ces nouvelles activités !**

## OCTOBRE ROSE



Tous unis contre le cancer du sein avec l'association Ruban Rose pour sa 28<sup>e</sup> campagne.



LES CANCERS DU SEIN  
DES INFORMATIONS À PARTAGER

À cette occasion, la mairie se coloriera de rose sur sa façade et suspendra des parapluies roses pour soutenir l'association.

Renseignements : [www.cancerdusein.org](http://www.cancerdusein.org)

## AGENDA

### OCTOBRE ROSE



23/10 au 07/11 :

Vacances scolaires

27 au 31/10 : les étoiles de PAU

11/11 : commémoration

25/11 : banque alimentaire

28/11 : vide-grenier (association des parents d'élèves (APE))

03/12 : illuminations de Noël

17/12 : vacances scolaires

25/12 : Noël

**Kiosques solidaires**

DONNEZ ET ÉCHANGEZ VÊTEMENTS & NOURRITURE NON PÉRISSABLE AVEC VOS VOISINS !

2 Kiosques solidaires sont installés au 33 rue Berlioz à Pau et place Mendès France à Mazères-Lezons, devant le centre social.

Connectez-vous à l'appi Merci Beaucoup pour localiser les kiosques et échanger avec vos voisins

PAU Capitale humaine

[www.agglo-pau.fr/dechets](http://www.agglo-pau.fr/dechets) [www.lefondeshirondelles.org](http://www.lefondeshirondelles.org)

31<sup>ème</sup> édition

27-31 OCTOBRE 2021

Les Étoiles de PAU

CCI 5\*  
CAIO 4\*

\*\*\*\*\*

[www.event-pau.fr](http://www.event-pau.fr)  
Billetterie en ligne Tarif spécial

Mairie – 32, rue des Pyrénées – 64110 RONTIGNON

Adjoint de permanence 06 30 49 77 20 — [secretariat.mairie@rontignon.fr](mailto:secretariat.mairie@rontignon.fr) et Tél. : 05 59 82 00 62

Site : [www.rontignon.fr](http://www.rontignon.fr) — <https://www.facebook.com/mairie.rontignon> — Intramuros